

ASSEMBLEE DE CORSE

DELIBERATION N° 11/056 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE PORTANT SUR LA CONSTITUTION DE LA COMMISSION CHARGEE DE LA PROBLEMATIQUE DE LA VIOLENCE EN CORSE

SEANCE DU 17 FEVRIER 2011

L'An deux mille onze et le dix-sept février, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Dominique BUCCHINI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

ANGELINI Jean-Christophe, BARTOLI Marie-France, BASTELICA Etienne, BEDU-PASQUALAGGI Diane, BENEDETTI Paul-Félix, BIANCARELLI Viviane, BIANCUCCI Jean, BUCCHINI Dominique, CASALTA Laetitia, CASTELLANI Michel, CASTELLANI Pascaline, CASTELLI Yannick, CHAUBON Pierre, DONSIMONI-CALENDINI Simone, FEDERICI Balthazar, FEDI Marie-Jeanne, FERRI-PISANI Rosy, GIACOMETTI Josepha, GIOVANNINI Fabienne, GUERRINI Christine, HOUEMER Marie-Paule, LACAVE Mattea, LUCCIONI Jean-Baptiste, LUCIANI Xavier, MARTELLI Benoîte, MOSCONI François, NATALI Anne-Marie, NICOLAI Marc-Antoine, NIVAGGIONI Nadine, ORSINI Antoine, ORSUCCI Jean-Charles, PANUNZI Jean-Jacques, SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, SIMEONI Gilles, SIMONPIETRI Agnès, SINDALI Antoine, STEFANI Michel, TALAMONI Jean-Guy, TATTI François, VANNI Hyacinthe

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

Mme COLONNA Christine à M. BIANCUCCI Jean
M. FRANCISCI Marcel à M. PANUNZI Jean-Jacques
Mme GRIMALDI Stéphanie à M. SINDALI Antoine
Mme NIELLINI Annonciade à Mme BARTOLI Marie-France
Mme RISTERUCCI Josette à Mme FEDI Marie-Jeanne
M. de ROCCA SERRA Camille à Mme SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette
Mme RUGGERI Nathalie à Mme NATALI Anne-Marie
M. SANTINI Ange à Mme BEDU-PASQUALAGGI Diane
Mme SCIARETTI Véronique à Mme GIACOMETTI Josepha
M. SUZZONI Etienne à Mme GUERRINI Christine
Mme VALENTINI Marie-Hélène à M. FEDERICI Balthazar.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, Titre II, Livre IV, IV^{ème} partie,

VU la session extraordinaire de l'Assemblée de Corse du 15 décembre 2010 consacrée au débat sur la violence,

VU le compte rendu de la Conférence des Présidents du 19 janvier 2011,
SUR proposition du Président de l'Assemblée de Corse,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER :

DECIDE de constituer la commission chargée de réfléchir à la problématique de la violence en Corse.

DIT que la composition de cette commission est identique à celle de la Conférence des Présidents des groupes de l'Assemblée de Corse, chaque président pouvant, en cas d'empêchement se faire représenter par un suppléant.

ARTICLE 2 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 17 février 2011

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Dominique BUCCHINI